

...Libres propos... Propos libres... Juin 2010

Bientôt dans les agences de LDA ?

Les futurs horaires de travail des collaborateurs
du réseau commercial
en Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire

La Direction de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire (CEBPL) a soumis aux Organisations Syndicales en juin 2010 un projet d'accord sur les horaires des salariés de son réseau commercial. Nous avons pensé que le sujet pourrait vous intéresser et nous vous en livrons « les meilleurs passages » :

Horaires de travail des agences :

Schéma général (toutes les agences sauf une vingtaine) :

du mardi au vendredi : 8h40-12h20 et 13h55-18h40

le samedi : 8h30 à 12h50

Schéma de conquête (20 agences environ) :

Du mardi au vendredi : 9h10-12h35 et 13h55-19h10

Le samedi : 9h15-12h50

En vue de faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (*quelle hypocrisie ! Quel mépris !*), les collaborateurs ayant des enfants à charge de moins de 13 ans bénéficieront de 1600€ de Chèques Emploi Service Universel par an, avec participation de la CEBPL à hauteur de 400€ pour ceux concernés par le schéma général et de 1200€ pour les heureux participants au schéma de conquête.

Ceux qui n'ont pas ou plus d'enfants de moins de 13 ans se réjouiront de bénéficier d'un dispositif d'accompagnement RH solide et novateur : « Chaque salarié pourra, à sa demande, être reçu par la DRH durant la première année de la mise en œuvre de son nouvel horaire ».

La CFDT CELDA informe la Direction qu'elle s'opposera à ce type de projet dégradant fortement la qualité de vie familiale et personnelle des salariés.

**La CFDT invite les salariés à rester vigilants et mobilisés,
d'autant plus que « la cerise sur le gâteau » en CELDA pourrait être
le travail le samedi après-midi !**

Demande d'adhésion à la CFDT CELDA

NOM, Prénom :

Agence ou Service :

Tél :

Adresse mail :

**Souhaite adhérer au syndicat CFDT CELDA,
et demande à être contacté par un délégué syndical.**

Rappel : la cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant.

**Bulletin à retourner à la section CFDT – Caisse d'Epargne LDA
17 rue des Frères Ponchardier – 42100 St-Etienne**

Tél : 04 77 47 72 96 – Fax : 04 77 47 75 48

Mail : cfdt.celda@free.fr

www.cfdt-ecureuil.com

[RESPECTÉS]



St-Etienne, le 29 juin 2010